

## Réaliser un budget prévisionnel pour son projet, événement

Vous trouverez quelques conseils pour effectuer le budget prévisionnel de votre projet ci-dessous.

### ETAPE 1.

Recenser toutes les dépenses pour ce projet (devis, factures) et les trier par type de frais.

- Frais administratifs
- Rétribution : salaires des intervenants
- Achats : matériel, consommables, décorations
- Location : matériel, salle.
- Droits d'auteur : SACEM, SACD, ADAGP etc
- Frais de communication : impression de flyers, affiches, goodies, hébergement site internet..etc
- Frais de déplacement
- Frais de séjour
- Autres

### ETAPE 2.

Distinguer quels sont les coûts fixes (qui ne changent pas selon le nombre de personnes) et quels sont les coûts variables

### ETAPE 3.

Recenser toutes les recettes : demandes de subventions effectuées, ventes envisagées etc

### ETAPE 4.

Compléter le tableau du budget prévisionnel. (voir ci-dessous)

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la PepSE à [contact@pepse-brest.fr](mailto:contact@pepse-brest.fr) ou au 02 98 01 68 97

Présentation du BUDGET PREVISIONNEL :

**Attention : Le Budget doit obligatoirement être équilibré (Dépenses = Recettes)**

Dépenses		Recettes	
<b>Frais administratifs :</b>		<b>Subventions souhaitées:</b>	
		<b>UBO :</b>	
		FSDIE	
		UFR	
Sous total frais administratifs :	- €	<b>CROUS</b>	
<b>Rétributions</b>		Culture actions	
		<b>Etat :</b>	
		Région	
Sous total rétributions	- €	Département	
<b>Achats (matériels, consommables)</b>		Municipalité	
		<b>Autres :</b>	
		PepSE	
Sous total achat	- €	Sous total subvention	€ -
<b>Communication (affiches, goodies...)</b>		<b>Cofinancements, partenaires</b>	
Sous total communication	- €	Sous total partenaires	€ -
<b>Location (lieux, matériels)</b>		<b>Fonds propres (billetterie, vente de produits)</b>	
sous total location	- €		
<b>Services divers</b>			
Frais de déplacements			
sous total divers	- €	sous total fonds propres	€ -
<b>Sous total hors valorisation</b>	<b>- €</b>	<b>sous total hors valorisation</b>	<b>€ -</b>
<b>Valorisation</b>			
<b>Mise à disposition gratuite de biens et prestations :</b>		<b>Prestations en nature :</b>	
Matériel		Matériel	
Equipement		Equipement	
Locaux		Locaux	
Autres		Autres	
Bénévolat		Bénévolat	
Sous total valorisation	- €	Sous total valorisation	€ -
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>€ -</b>

Le sous total hors valorisation des dépenses doit être égal au total hors valorisation des recettes.

A noter : La valorisation est une mise en valeur des contributions bénévoles ou partenariats. Le montant total du projet pris en compte pour la demande de subvention sera celle Hors valorisation.

